

# ECOLE MATERNELLE PAUL FORT DE BAZET

## ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

### **Inscription à la mairie :**

Seuls les enfants nés entre 2023 et 2021 n'ayant jamais fréquenté l'école sont à inscrire à la mairie.

**Du lundi 18 mai au mardi 9 juin 2026 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00**

Merci d'apporter :

- le livret de famille ou une copie de l'acte de naissance de votre enfant,
- un justificatif de domicile (quittance EDF, ...)

La mairie vous délivrera un **certificat d'inscription**.

### **ATTENTION :**

Si vous n'êtes pas domiciliés à BAZET, vous devez obtenir l'accord du maire de votre commune de résidence puis celui de la municipalité de BAZET avant toute inscription à l'école.

**L'admission se fera à l'école avec prise de rendez-vous :**

**<https://evento.renater.fr/survey/creneaux-inscriptions-3joawvxn>**

Merci d'apporter :

- le livret de famille ou une copie de l'acte de naissance
- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le certificat de radiation pour les élèves scolarisés hors BAZET cette année
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

*La présence de votre enfant n'est pas nécessaire. Une visite de l'école pourra avoir lieu à une date ultérieure.*

***Ecole maternelle Paul Fort - Bazet : 05 62 33 31 98 – [ce.0650781W@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0650781W@ac-toulouse.fr)***

***Mairie de BAZET : 05 62 33 45 50***

***Si vous ne pouvez pas vous libérer ces jours-là, merci de téléphoner à l'école pour prendre RDV.***

MAIRIE DE BAZET : 05.62.33.45.50  
ECOLE maternelle PAUL FORT : 05 62 33 31 98